Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral des transports OFT
Division Infrastructure

Projets actuels et perspectives pour le rail en Suisse occidentale

Anna Barbara Remund

5 mai 2023

© OFT

Programme

1. La Confédération investit des milliards en Suisse occidentale
2. Différents projets supplémentaires sont en examen
3. Lausanne–Berne :
   a. vision à long terme
   b. étude d’infrastructure en vue d’une première étape
4. Prochains messages du Conseil fédéral relatifs à l’aménagement du réseau ferroviaire
5. Perspective RAIL 2050 et concrétisation territoriale
6. Conclusion

© OFT

1. La Confédération investit des milliards en Suisse occidentale

Projets réalisés (exemples):

- 4e voie et saut-de-mouton Lausanne–Renens
- Voie fret Coppet–Founex
- Voies fret Romont–Chénens
- Adaptation ligne du Simplon
- CEVA/Léman Express

Projets en cours (exemples):

- Gare de Lausanne
- Gare de Genève
- Tronçon Denges–Morges
- Ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds
- Tunnel de Gléresse

Projets réunissant différentes mesures (exemples):

- Gares Morges, Nyon, Vevey, Neuchâtel, Fribourg, Romont
- Projets LEB, MOB, TPC, TPF, TMR, MGB

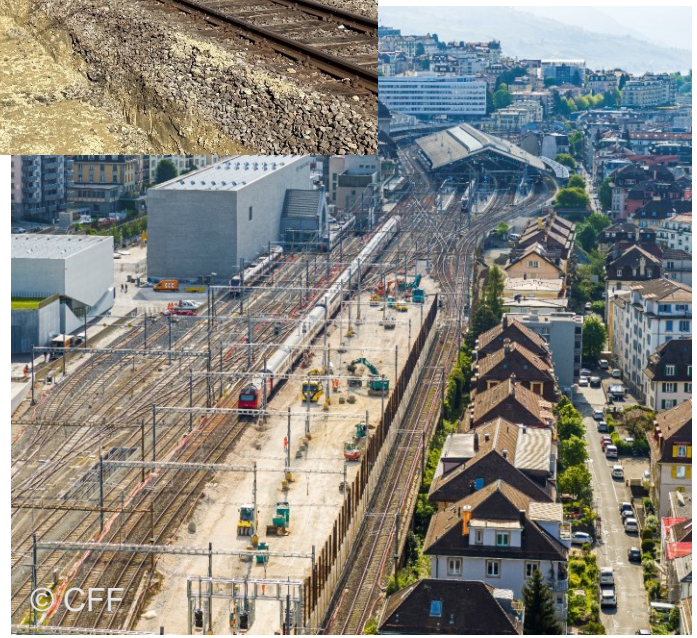

2. Différents projets supplémentaires sont en examen

En plus des projets déjà décidés,
les projets suivants sont en examen :

- Aménagement complet du tunnel du Lötschberg
- Deux nouvelles voies en tunnel entre Morges et Perroy (axe Lausanne – Genève)

3. Lausanne–Berne
Résultat de l’étude «vision à long terme»

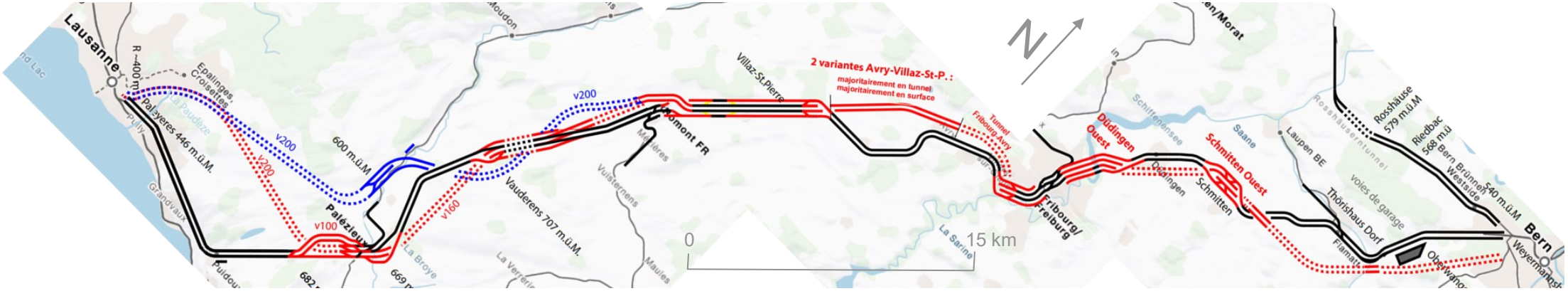

Objectif : définition d’une vision à long terme de l’axe ferroviaire Lausanne–Berne en adéquation avec l’aménagement du territoire

Résultats :

- différents tracés sont envisageables
- des raccordements à la ligne existante sont pertinents
- mise en œuvre par étapes

3. Lausanne–Berne
Etude d’infrastructure en vue d’une première étape

- Objectif du mandat : temps de parcours de l’ordre d’une heure entre Lausanne et Berne (compensation de l’abandon de la technologie WAKO)

- Mandat en cours
  (CFF Infrastructure, suivi par OFT et cantons concernés)

- Résultats fin 2024, pour intégration dans le prochain message sur l’aménagement ferroviaire d’ici 2026

4. Prochains messages du Conseil fédéral relatifs à l'aménagement du réseau ferroviaire

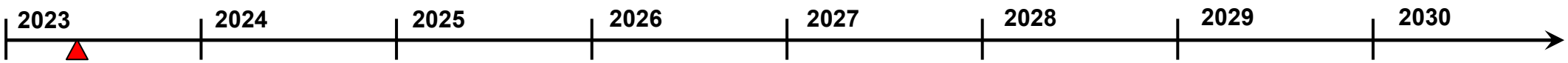

Message 2023

- Etat d'avancement de la mise en œuvre
- Adaptation des EA 2025 et 2035
- Présentation de la Perspective RAIL 2050

Message 2026

- Examen des mesures selon l'arrêté fédéral EA 2035
- Examen des mesures de compensation suite à l'abandon de la technologie WAKO
- Consolidation du projet d'offre 2035

Message 2030

- Définition et évaluation de nouveaux objectifs d'offre
- Elaboration d'un nouveau projet d'offre
- Perspective RAIL 2050 en tant que base stratégique de planification

5. Perspective RAIL 2050 : vision

5. Perspective RAIL 2050 : processus

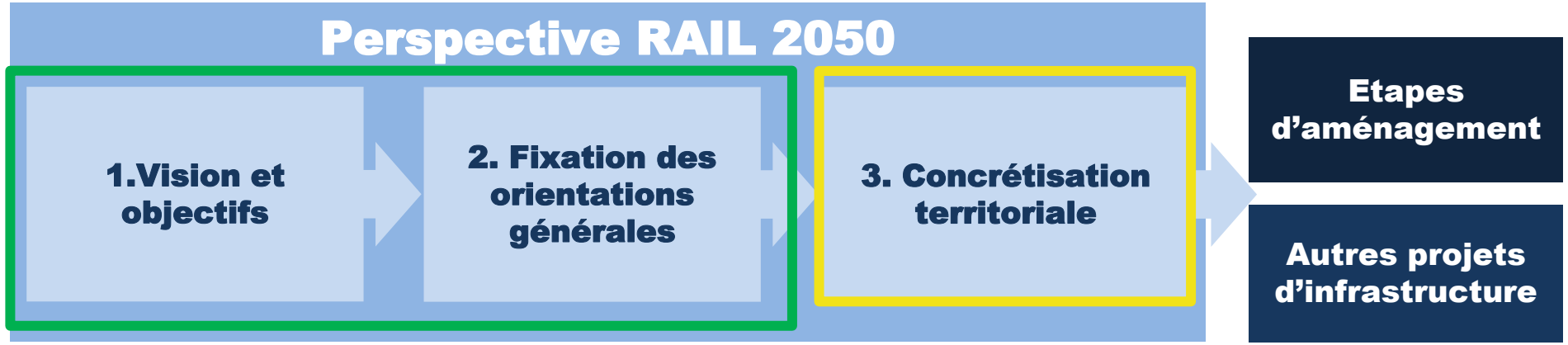

Orientation

Transport de personnes : accent particulier sur les courtes et moyennes distances ainsi que sur la compétitivité du rail dans le trafic à longue distance et international.

Transport de marchandises : priorité à l'accès au rail grâce à des plates-formes de transbordement intermodales et à des extensions de capacité ciblées

Concrétisation territoriale

- Rapport en cours d'élaboration.
- Base pour les prochaines étapes d'aménagement.

5. Perspective RAIL 2050 : concrétisation territoriale

- Traduction de la perspective RAIL 2050 au niveau du territoire.
- Prise en compte du trafic international.
- Concrétisation du trafic voyageurs et marchandises à longue distance au niveau national.
- Adéquation entre le territoire et l'offre ferroviaire au niveau régional.
- Ateliers avec les partenaires de planification en juin 2023.
- Finalisation de la perspective RAIL 2050 d'ici fin 2023.

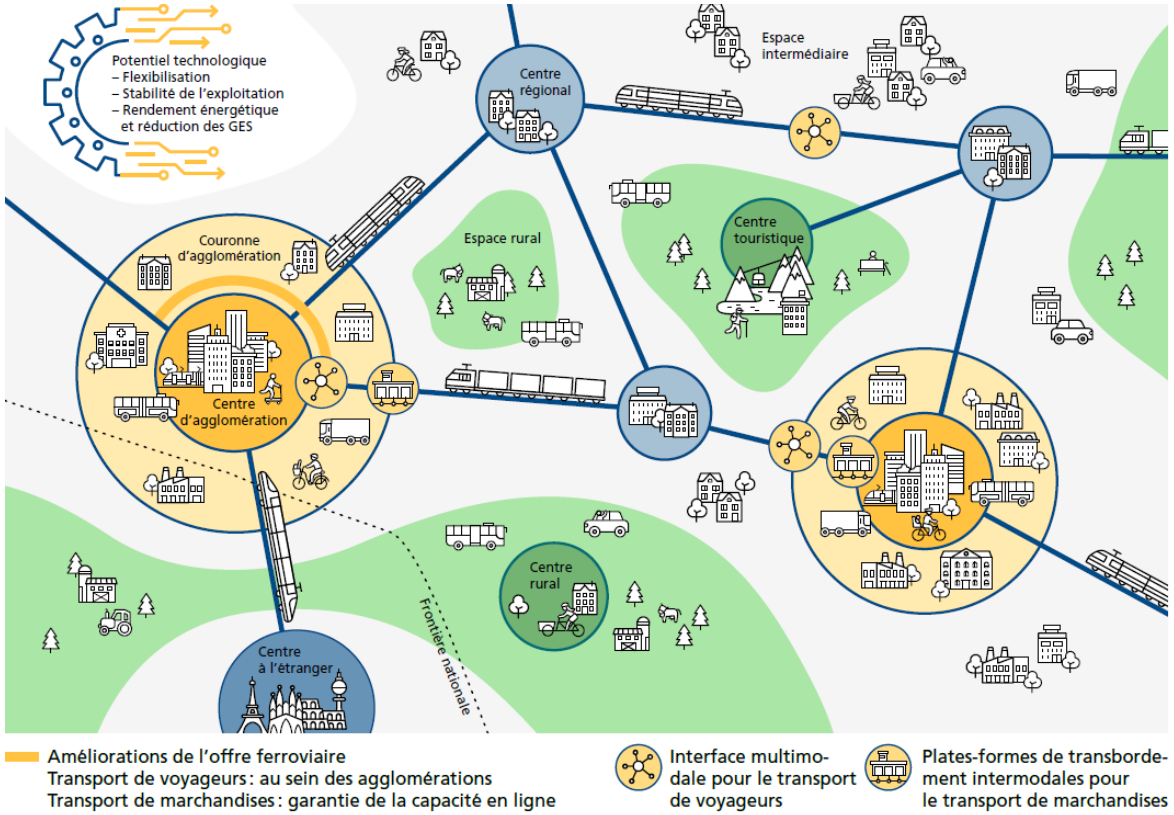

6. Conclusion

Au vu de la complexité des enjeux et des projets, les perspectives pour le rail en Suisse occidentale nécessitent avant tout une collaboration étroite entre tous les partenaires. L'OFT s'est engagé par le passé, s'engage aujourd'hui et s'engagera aussi à l'avenir pour garantir une collaboration constructive et efficace entre les différents partenaires.

© OFT